

**L'IMPACT D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE
SUR LES ACTEURS ET LES TERRITOIRES RURAUX FRANÇAIS**
**Étude de l'application du programme de développement rural
dans six territoires d'étude¹**

par Anthony Tchékémian

Raymond Mérillon². – Cette thèse, soutenue à l'Institut de Géographie alpine de l'Université de Grenoble 1, a pour titre : « L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français » avec comme sous-titre : « Étude de l'application du programme de développement rural dans six territoires d'étude ».

Quelles sont les conséquences de la mise en œuvre du plan de développement ?

Le questionnement de l'auteur se résume en quatre points :

- 1) Comment se caractérisent les formes de territorialisation issues et résultantes de l'application d'une politique agricole sur les territoires ruraux français ?
- 2) Comment les acteurs locaux s'approprient-ils et instrumentalisent-ils une politique publique agricole ?
- 3) Quelles sont les répercussions de l'application d'une politique publique agricole sur les acteurs agricoles et ruraux ?
- 4) Comment cette politique oriente-t-elle les décisions de ses acteurs ?

Pour répondre à ces questions, après avoir résumé les ressources bibliographiques et indiqué les démarches méthodologiques utilisées, l'auteur a étudié six territoires ruraux français (des « Bassins de vie ») : en Bretagne (les Côtes d'Armor) – la Plaine de Beauce (au nord de Chartres) – l'Ardèche méridionale – une partie des coteaux du Lyonnais – le plateau de Langres et les monts de Lacaune dans le Tarn. L'auteur a également recherché quels sont les impacts des politiques européennes et françaises sur les décisions des agriculteurs et l'évolution des territoires ruraux.

Dans ses conclusions, l'auteur souligne que le zonage d'application d'une politique publique agricole génère une nouvelle définition des territoires ruraux ; les acteurs développent des stratégies visant au maintien de leurs activités : course à la terre et logique de guichet pour que les subventions maintiennent leur revenu.

Mais cette vision est à court terme dans l'usage des terres de l'exploitation avec une résistance forte à la fonction paysagère associée aux aides de la PAC.

Par ailleurs, la cohabitation avec les rurbains engage les agriculteurs à la multifonctionnalité et ils se plaignent toutefois de l'influence urbaine (pression foncière qui « empêche l'extension des surfaces ou l'installation de jeunes agriculteurs »). Par ailleurs, l'installation des rurbains pousse à la pratique d'une agriculture raisonnée moins polluante.

La politique agricole agit ainsi comme un élément perturbateur sur les territoires : des inégalités et des disparités se sont révélées entre ces territoires et le manque d'évaluation officielle favorise l'inégalité des répercussions entre eux.

¹ Thèse soutenue le 20 novembre 2008 pour l'obtention du doctorat de l'Université Joseph Fourier, discipline géographie.

² Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Ingénieur général honoraire d'Agronomie.

L'auteur constate que le déficit d'information et de vulgarisation dans certaines régions a freiné la compréhension des objectifs des politiques tant européennes que nationales, d'où des disparités entre territoires.

La profession ressent mal les défis mondiaux et la réforme de la PAC en 2013 l'inquiète ; de même elle a des difficultés à prendre en compte la demande sociale.

Les conclusions de cette thèse devraient éclairer les décideurs, spécialement dans la perspective de la réforme de la PAC en 2013.